



CJF FOOTBALL SAINT-MALO

RÈGLEMENT SPORTIF

CJF CUP 2026

Date	Samedi 12 septembre 2026
Lieu	Stade synthétique Duguay-Trouin - Saint-Malo
Compétitions	Tournoi U10/U11 et tournoi U12/U13
Capacité	16 équipes par tournoi • 2 terrains par tournoi

VERSION DE TRAVAIL - À VALIDER PAR LE COMITÉ D'ORGANISATION

Deux tournois de 16 équipes, organisés en parallèle, avec un classement final complet de chaque équipe.

Programme et inscriptions : <https://cjfsm.fr/CJFCup>

edf@cjfsm.fr • 06 73 51 50 68

Article 1 - Organisation et objet

La CJF Cup est organisée par le CJF Football Saint-Malo le samedi 12 septembre 2026, au stade synthétique Duguay-Trouin à Saint-Malo. Elle a pour objet de proposer une journée de compétition, de jeu et de convivialité dans le respect des valeurs éducatives du football.

L'engagement d'une équipe vaut acceptation sans réserve du présent règlement, des décisions arbitrales et des décisions du comité d'organisation.

Article 2 - Deux tournois indépendants

La manifestation comprend deux compétitions totalement séparées :

- un tournoi réservé aux catégories U10/U11 ;
- un tournoi réservé aux catégories U12/U13.

Chaque compétition possède ses propres poules, tableaux finaux, résultats et classement général. Une équipe ne peut être transférée d'un tournoi à l'autre après le début de la compétition.

Article 3 - Équipes, joueurs et licences

Les rencontres sont disputées selon le principe du football à 8 : huit joueurs sur le terrain, dont un gardien de but, et jusqu'à quatre remplaçants. Une équipe doit disposer d'au moins six joueurs pour débiter ou poursuivre une rencontre.

- Les joueurs doivent être régulièrement licenciés auprès de la FFF pour la saison concernée.
- Les catégories d'âge, surclassements et participation des joueuses sont appréciés selon les règlements FFF, Ligue de Bretagne et District applicables le jour du tournoi.
- Un même joueur ne peut figurer dans deux équipes différentes au sein d'un même tournoi.
- Les remplacements sont libres et peuvent être effectués à tout moment avec l'accord de l'arbitre.
- Le port des protège-tibias est obligatoire. Les équipements doivent être adaptés au terrain synthétique.

Cadre de référence

Sauf disposition particulière du présent règlement, les lois du football à 8 et les règles propres aux catégories U10/U11 et U12/U13 s'appliquent. Les consignes techniques définitives seront rappelées lors de l'accueil des éducateurs.

Article 4 - Durée et enchaînement des rencontres

Chaque rencontre dure 12 minutes, sans mi-temps.

- Un battement de 1 minute sépare deux rencontres successives.
- Le chronométrage général est assuré par l'organisation.
- Les équipes doivent se présenter au bord du terrain avant le signal de début.
- Le temps n'est interrompu que sur décision de l'arbitre ou de l'organisation.
- Aucune prolongation n'est disputée.

Les matchs débutent à 9 h. La phase de poules se termine à 11 h 36 et la pause repas se déroule jusqu'à 13 h. Les phases finales sont prévues de 13 h à 15 h 49. Le planning détaillé communiqué par l'organisation fait foi.

Article 5 - Phase de poules

Chaque tournoi réunit 16 équipes, réparties en quatre poules de quatre, désignées A, B, C et D. Dans chaque poule, toutes les équipes se rencontrent une fois.

Deux terrains sont affectés au tournoi U10/U11 et deux autres au tournoi U12/U13. Les deux compétitions peuvent ainsi se dérouler simultanément.

Format	Poules	Équipes/poule	Matchs de poule/équipe	Matchs de poule/tournoi
16 équipes	4	4	3	24

Article 6 - Barème de points en phase de poules

Résultat	Points
Victoire avec au moins 5 buts marqués par l'équipe victorieuse	4
Autre victoire	3
Match nul avec au moins un but marqué par chaque équipe	2
Match nul 0-0	1
Défaite	0

Précision sur le bonus offensif

Le bonus de 4 points est accordé uniquement à l'équipe victorieuse ayant inscrit au moins cinq buts. Un match nul, quel que soit le nombre de buts, reste soumis au barème des matchs nuls.

Article 7 - Classement des poules

Le classement de chaque poule est établi selon le nombre total de points obtenus.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs équipes, les critères suivants sont appliqués dans l'ordre :

- nombre de points obtenus dans les rencontres entre les équipes concernées ;
- différence de buts dans les rencontres entre les équipes concernées ;
- différence de buts générale dans la poule ;
- plus grand nombre de buts marqués dans la poule ;
- meilleur classement disciplinaire ;
- tirage au sort effectué par le comité d'organisation.

Article 8 - Répartition dans les tableaux finaux

À l'issue des poules, les équipes sont réparties dans deux tableaux de huit équipes :

Tableau	Classement en poule	Places finales attribuées
Ligue des champions (LDC)	1ers et 2es	1 à 8
Europa League	3es et 4es	9 à 16

Article 9 - Quarts de finale et croisements

La Ligue des champions et l'Europa League suivent la même formule complète à huit équipes.

Chaque tableau comprend quatre quarts de finale, deux demi-finales hautes, deux demi-finales basses et quatre finales de classement. Chaque équipe dispute trois rencontres de phase finale, soit six matchs dans la journée en comptant les trois matchs de poule.

Quart	Ligue des champions	Europa League
QF1	A1 - B2	A3 - B4
QF2	B1 - A2	B3 - A4
QF3	C1 - D2	C3 - D4
QF4	D1 - C2	D3 - C4

Article 10 - Classement complet des tableaux

- Les vainqueurs des quarts disputent les demi-finales pour les places 1 à 4 du tableau.
- Les perdants des quarts disputent les demi-finales pour les places 5 à 8 du tableau.
- Les finales déterminent les places 1/2, 3/4, 5/6 et 7/8 du tableau.

La Ligue des champions attribue les places 1 à 8 du tournoi. L'Europa League attribue les places 9 à 16. Chaque équipe reçoit ainsi une position unique au classement final, sans ex æquo.

Article 11 - Déroulement des matchs à élimination et de classement

Lorsqu'un match de la phase finale se termine sur un score nul, les équipes sont départagées immédiatement par une séance de trois tirs au but par équipe.

- Les tirs sont exécutés alternativement.
- Si l'égalité subsiste après trois tirs, la séance se poursuit en mort subite.
- Tous les joueurs inscrits et présents peuvent participer, sous le contrôle de l'arbitre.
- Aucune prolongation n'est jouée.

Article 12 - Classement général final

Tableau	Classement général
Ligue des champions	Places 1 à 8
Europa League	Places 9 à 16

Chaque équipe reçoit donc une position unique dans le classement final de son tournoi, sans ex æquo.

Article 13 - Arbitrage

Les rencontres sont dirigées par les arbitres désignés par l'organisation. Leurs décisions sur les faits de jeu sont définitives.

- Les éducateurs et joueurs doivent respecter les décisions sans contestation excessive.
- En cas d'erreur matérielle sur un score, le responsable d'équipe doit saisir la table de marque avant le match suivant.
- Le comité d'organisation statue sur toute difficulté non prévue par le présent règlement.

Article 14 - Retard, absence et forfait

Toute équipe doit être prête à jouer à l'heure prévu. Une équipe absente au signal de départ peut être déclarée forfait par l'organisation.

Un forfait est enregistré sur le score de 3-0 et rapporte 3 points au bénéficiaire en phase de poules. Le bonus offensif de 4 points n'est pas accordé sur forfait.

En cas de forfait général ou d'abandon en cours de tournoi, le comité d'organisation peut neutraliser les résultats déjà acquis ou maintenir ceux-ci selon l'état d'avancement de la compétition, afin de préserver l'équité sportive.

Article 15 - Discipline et comportement

La CJF Cup est une manifestation destinée aux jeunes. Un comportement exemplaire est attendu des joueurs, éducateurs, dirigeants, parents et accompagnateurs.

- Toute violence, menace, insulte, discrimination ou comportement dangereux peut entraîner une exclusion.
- Un joueur exclu ne peut pas reprendre la rencontre. Le comité d'organisation décide de sa participation aux matchs suivants.
- Un éducateur ou accompagnateur exclu doit quitter l'aire de jeu.
- Le responsable d'équipe demeure garant du comportement de sa délégation et de ses supporters.

Article 16 - Sécurité et responsabilité

Chaque club reste responsable de ses joueurs et accompagnateurs pendant toute la manifestation. Il lui appartient de vérifier les licences, aptitudes médicales, assurances et autorisations nécessaires.

Les consignes du gestionnaire du stade, les zones d'accès, les règles de circulation et les mesures de sécurité doivent être respectées. L'organisation ne répond pas des pertes, vols ou dégradations d'effets personnels.

Article 17 - Intempéries, incident et adaptation de la formule

En cas d'intempérie, de retard important, d'indisponibilité d'un terrain, d'incident ou de force majeure, le comité d'organisation peut modifier les horaires, réduire la durée de certaines rencontres ou adapter la formule.

Toute adaptation doit rechercher en priorité la sécurité des participants, l'équité sportive et l'établissement d'un classement final.

Article 18 - Réclamations et décision du comité

Toute réclamation doit être présentée par le responsable d'équipe à la table de marque dans les dix minutes suivant la rencontre concernée et, en tout état de cause, avant le match suivant de l'équipe.

Le comité d'organisation tranche les cas non prévus et ses décisions sont définitives pour le déroulement du tournoi.

Article 19 - Acceptation du règlement

La participation à la CJF Cup implique l'acceptation du présent règlement. Chaque club s'engage à le communiquer à ses éducateurs, joueurs et accompagnateurs.

Éléments à compléter avant diffusion officielle

Horaire d'accueil • Numérotation définitive des quatre terrains • Identité du responsable sportif et du responsable sécurité • Modalités de restauration • Récompenses • Procédure d'appel des équipes.